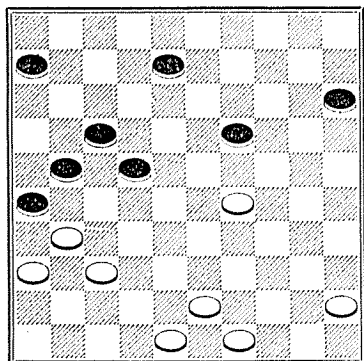


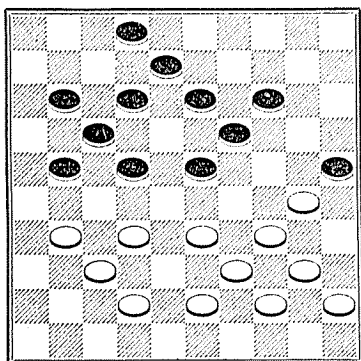
Problèmes

N° 161 A) M. J. PUTHOD, Genève
dédié à M. CHI-RAQUE (D. E. V.).

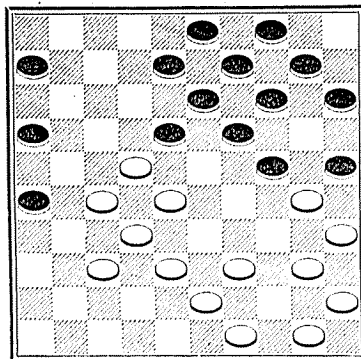


Que doivent jouer les blancs en prévision
de 21.27 des noirs ?

N° 163 A). M. J. GODDET (D. L.)
dédié à M. L. MONNET (D. L.)

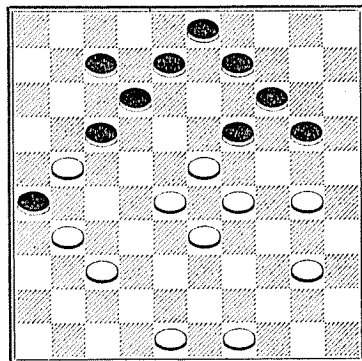


N° 165 A) M. M. BONNARD (D. L.).

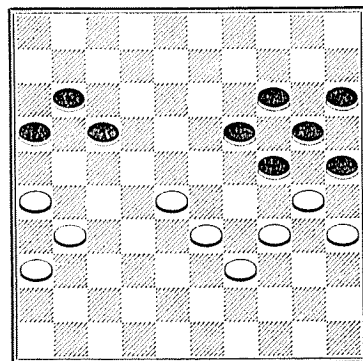


En jouant, 23 mars 1911.
Les blancs jouent et gagnent un pion

N° 162 A). M. R. ORTIGÉ, Tonnay-Charente

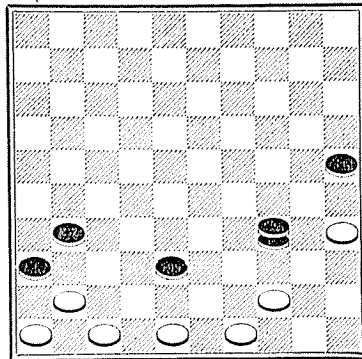


N° 164 A). M. PILE,
jeune débutant de 13 ans, à Prost.



19 mars 1911. Concours Villebois.
Les blancs jouent et gagnent un pion.

N° 166 A). M. ISNARD, Lyon.



En jouant.

Le Gérant : P. COLOMBIER.

LE DAMIER UNIVERSEL

ORGANE FÉDÉRAL FRANÇAIS

Journal du Jeu de Dames

Directeur et Rédacteur en Chef : **M. F.-J. BOLZÉ**
60, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône)

Rédacteurs : MM. Marcel BONNARD, H. DENTROUX, Y. LE GOFF,
MOLIMARD, de Lyon ; M. René ORTIGÉ, de Tonnay-Charente.

Abonnements : FRANCE, un an, 6 fr. ; ETRANGER (U. P.), un an, 8 fr.

SOMMAIRE. — *Fédération* : Règlement administratif. — *Parties entières* : 1^{re} (fin) et 16^e. — *Etudes* : Deux — *Nouvelles* : Fédération. — *Informations* : Toulouse, Tours, Tonnay-Charente, Canada. — *Les Damiers* : Villebois, Grenoble, Valence, Lyon, Cannes. — *Problèmes et solutions* : Article. — *Solutions* : Mois de Mai — Hollande. — *Bibliographie*. — *Six problèmes*.

Lyon, 1^{er} Juin 1911.

Fédération des Damistes Français

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

CONSTITUTION FÉDÉRATIVE.

Article premier § 1. — Les Sociétés fédérées et la Fédération même, peuvent se constituer en raison d'association d'après les articles 2 et 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 : l'article deux c'est l'association libre et l'article cinq confère la capacité juridique (consulter la loi).

Ces deux articles, 2 et 5, nécessitent aux réunions de damistes,

Avis. — Un nombre immense de damistes ignorent qu'il existe un journal spécial " *Le Damier Universel* " organe du Jeu de Dames. Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien nous faire connaître ceux qu'il pourrait intéresser (noms et adresses) afin qu'un numéro spécimen leur soit envoyé gratuitement.

pour être réellement considérées Sociétés, *des statuts, un règlement intérieur, une cotisation annuelle et une sanction administrative*, sinon, on n'est pas société, mais simplement groupe sans importance de collectivité. (groupe éphémère!)

La Société dûment constituée est la *seule unité* sérieuse et légale aux débats avec voix délibérative au conseil.

§ 2. — Les Sociétés fédérées ou non doivent s'entendre pour choisir leur monogramme, afin d'éviter des erreurs. Exemple : Damier Valentinois = D.V.T.; Damier Vendômois = D.V.M., etc., etc.

Art. 2. — Le siège légal de la Fédération se trouve où est son président.

CONSEIL FÉDÉRAL

Partie administrative active. Art. 3 § 1. — Cette partie du Conseil administre et gère les fonds de la fédération qu'elle recouvre tous les semestres, par des listes de cotisations envoyées en temps opportun aux sociétés fédérées. (Les Sociétés peuvent se libérer en un seul paiement).

Elle se tient au courant de tous les travaux des Sociétés, à qui elle demande des renseignements, si c'est nécessaire.

Elle reçoit les propositions des sociétés, et suivant le cas ou l'urgence, établit un état de consultation, par demandes et réponses, qui est adressé à chaque membre du Conseil. (Voir art. 5 des Statuts. § 2. II, pour les réponses à faire à ces consultations.)

Les autres questions : Concours, Statutaires, etc., etc., sont réglées de même.

En résumé, cette partie du Conseil gère et administre; se tient au courant de tous les faits et gestes de la Fédération, prend des mesures préventives si c'est utile, mesures qu'elle porte à la connaissance du Conseil; mais elle ne peut engager des concours, des matches ou des dépenses, sans une consultation et un vote de tous les membres du Conseil fédéral.

§ 2. — *Partie administrative sédentaire.* Voir les Statuts, art. 5 § 2. Les membres de cette partie du Conseil ont le droit d'adresser au Président, toutes les demandes ou propositions qu'ils jugent à propos de lui faire parvenir.

Chacun dans la sphère de ses attributions reçoit directement du Président, les questions spéciales à traiter par eux. Ils peuvent être saisis, dans leur centre de domicile, de différentes questions posées

par tous les fédérés; en ce cas, ils adressent au Président, les questions à eux soumises portant leurs appréciations personnelles.

ATTRIBUTIONS

Art 4 § 1^{er} *Président* : Le président entretient la bonne harmonie entre l'union des sociétés et leur communique tout ce qui peut intéresser le Jeu de Dames, ainsi que toutes les questions techniques et administratives.

Il dirige et surveille les travaux du Conseil fédéral, les assemblées générales qu'il peut réunir; il désigne et dirige aussi les commissaires spéciaux, pour les inspections de caisses ou autres mesures à prendre pour la bonne gestion des fonds, comme pour la discipline générale de la Fédération.

Il siège et préside aux séances des Congrès.

Il ordonne les dépenses qui ne doivent jamais, dans l'année, dépasser les fonds attribués aux fonds actifs (dépenses consenties par le Conseil, sauf celles de gestion et d'administration relevant de la partie administrative).

Il garantit par sa signature tous les procès-verbaux du Conseil et autres, qui devront lui être soumis par le secrétaire général.

Il assure l'exécution stricte des statuts et du règlement et tient un registre de sa correspondance. Lui seul a le droit de correspondre avec les sociétés ou fédérations étrangères; la correspondance intérieure, touchant ses fonctions, doit lui être soumise par les secrétaires (secrétaire général, secrétaire administratif.)

Quand il doit s'absenter pour une longue durée, il désigne un vice-président à qui il donne ses instructions; un procès-verbal constate l'absence et la rentrée.

§ 2. — *Vice-Présidents* : Les vice-présidents secondent le Président dans l'exercice de ses fonctions, en le tenant au courant de tout ce qui arrive à leur connaissance et dont la communication générale pourrait avoir un intérêt spécial aux Sociétés, ainsi qu'au Jeu de Dames.

Dans leur rayon d'action vice-présidentielle, ils doivent s'efforcer de favoriser l'accroissement des Sociétés et des fonds fédéraux, en agissant comme délégués du Président.

Ils sont appelés à remplacer le président empêché, en alternant entre eux. Le premier vice-président désigné par le président commence.

sans quitter sa résidence. Le président lui fait parvenir les questions en litige dans un dossier, lequel lui est retourné avec, s'il y a lieu, les solutions qu'il comporte, lorsque son empêchement a cessé et qu'il reprend la présidence.

§ 3. — *Secrétaire général* : Le secrétaire général tient le contrôle général de la Fédération, plaçant les noms de tous les membres de cette fédération par ordre alphabétique, en regard desquels il mettra le monogramme de la Société à laquelle ils appartiennent.

Il tient le registre des procès-verbaux généraux, qu'il soumet à la signature du président et garde aux archives ces procès-verbaux, ainsi que toutes les pièces concernant la fédération et de celles qui entrent dans ses fonctions; il tient aussi un registre de correspondance.

Il ne relève que du président ou des vice-présidents délégués (§ 2) et communique avec le secrétaire administratif.

Il fait un dossier des pièces à lui adressées par les conseillers techniques ou autres pièces qu'il dépose aux archives.

Il ne doit pas correspondre directement avec les unités étrangères; en conséquence, il adresse au président toute cette correspondance qui pourrait lui parvenir; le président peut cependant le désigner pour répondre, ainsi que pour les communications à faire aux divers organes du Jeu de Dames, dont les noms lui seront remis, le secrétaire général rend compte.

Quant à la correspondance intérieure relative aux Sociétés fédérées, groupes non en sociétés ou damistes isolés fédérés, le secrétaire général correspond avec eux, mais son registre de correspondance doit être soumis au visa du président, lequel prendra les mesures nécessaires en cas de conflit et pour dégager la responsabilité encourue.

§ 4. — *Secrétaire administratif* : Le secrétaire administratif relève du président et des vice-présidents.

Il reçoit du secrétaire général les communications que celui-ci aurait à lui faire parvenir, soit du président, soit des sociétés fédérées groupes ou damistes fédérés isolés.

Il tient un registre des procès-verbaux des sociétés, qu'il communique au secrétaire général.

Il tient constamment à jour les contrôles des sociétés, leurs statuts et leurs règlements administratifs, lesquelles sociétés sont tenues de lui adresser tous les premiers de chaque mois :

(A suivre)

Parties entières. — Quatorzième (fin)

Blancs Noirs
Jeu des noirs après le coup malheureux 42.38 des blancs :

	26:17	23:14	23:14
17.21	14.19	9:20	10:19
34:23	28:8		
19.23	3:45		

prenant six pions et partie gagnée. Tandis qu'ils n'exécutent qu'un gain du pion, moins radical en issue de partie, par :

32	28:17	14.20
----	-------	-------

(Observation sur le 32^e coup des blancs).

J'ai signalé à ce moment de la partie, que, par suite d'une erreur d'exécution (17.22 au lieu de 17.21) je venais de laisser échapper le coup qui vient d'être signalé et en vue duquel j'avais joué 6.11 et 11.16, en prévision de 48.42 et 42.38 — Signé : M. Bonnard.)

33	23:14	10:28
34	34:23	28:32
35	40:34	32:12

Les noirs ont un pion de plus, mais le gain paraît difficile par la présence d'un pion noir isolé à la case 35 qui rend le gain problématique.

36	38:32	12:17
37	31:27	13:18
38	32:28!	3. 8
39	39:33!	Bien joué, car si

34.29 les noirs gagnent par :

	26:17	27:18
17.21	18.22	3.12
à volonté		
2:24 g.		

		8.13
40	49.43	17.21
Ce deux pour deux est meilleur que le un pour un par 18.22		
41	26:17	18.22
42	27:18	13:11
43	43:38	11.17
44	38:32	2. 8
45	34.29!	Evidemment
si 28.23, les noirs par 45.20 prennent 16:49		
		5.10
46	29.24	10.14
47	33.29	8.12
48	32.27 f	12.18!
49	44.39 f	car si 28.23, les noirs par 35.40 ont le gain.
		35.40
50	28.23	18.22
51	27:18	50.45
52	39.33?	45.50

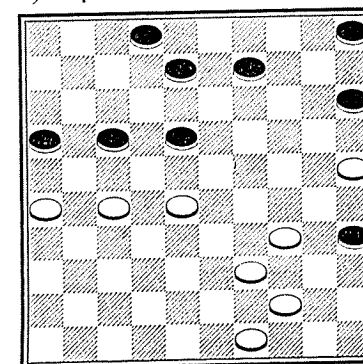
Les noirs gagnent.

Au 52^e coup, les blancs au lieu de jouer 39.33?, avaient chance d'annuler la partie en jouant : 18.13 23:21 29.23!

9:18 16:27

puis essayer de damer, car si noirs 45.50, la réponse juste est 25.20!

39^e coup : Position avant 39.33 des blancs



A. MOLIMARD.

Seizième Partie

Jouée à Valence (Drôme) au concours du 9 avril 1911, entre MM. Bonnard Marcel (blancs) et A. Molimard (noirs).

	Blancs	Noirs
1	33.28	18.23
2	39.33	12.18
3	31.27	17.21
4	37.31	21.26
5	44.39	26.37
6	42.31	20.24
7	34.30	7.12
8	47.42	14.20
9	30.23	10.14
10	41.37	39.34 perd

évidemment 3 pions.
 » 2. 7
 11 46.41. 39.34 perd
 un pion » 4.10
 12 49.44 12.17
 13 27.22 18.27
 14 32.12 7.18
 15 37.32 11.17
 16 31.27. Joué de préférence à 41.37, afin de se réserver un temps sur la gauche en cas où les noirs attaqueraient à 26.

L'absence de ce temps aurait pu être dangereuse ainsi que le montre la variante ci-après rapidement envisagée par les blancs :

41.37	31.27 et si 37.31?
17.21!	1. 7 21.26!

A ce moment les blancs ne pouvant jouer 39.34 qui perdrait deux pions, sont obligés de continuer par :

27.22	42.31 f	32.21 f	38.27
26.37	18.27	23.32	24.19
33.24	43.38	48.42	42.37
20.29	8.12	6.11	11.17

	Blancs	Noirs
31.26		37.32 avec
19.23 ou 24, ou 3.8		
une partie dangereuse pour les blancs.		
Il est vrai que sur 41.37	31.27	
	17.21	1. 7
les blancs pouvaient continuer par :	39.34!	35.24 28.19
	24.30	19.39 14.23
25.14	43.34	partie égale
10.19		

Quant à la réponse de 18.22 possible sur le premier coup des blancs 41.37, elle ne présentait pour eux aucun danger, car il est évident qu'ils ne continueraient pas par 31.27 affaiblissant leur gauche, mais par :

39.34!	35.24	43.34 f
24.30 a	19.39	14.19!
25.14	31.27	37.27, partie égale
9.20	22.31	

»
 a. si 13.18? les blancs gagnaient au moins un pion par 34.29
 » 17.21

17 36.31 Si 41.37 même jeu que ci-dessus.

1 7
 18 31.26 Si 41.36, noirs 21.26 même jeu que ci-dessus, simple interversion.

		7.11
19	26.17	11.31
20	41.36	6.11

	Blancs	Noirs
21	36.27	8.12
Si 11.17 dégagement des blancs		
par	27.22 32.12 28.22 33.22	
	18.27 8.17 a 17.28	
	38.27 27.22 33.22	
a si	23.32 8.17 17.28	

C'est ce dégagement qui a permis aux blancs, après avoir livré aux noirs l'attaque de 21.26 refusée par ces derniers, d'attaquer eux-mêmes à 26; sans ce dégagement leur partie eu été compromise en raison de l'impossibilité de jouer un pion sur la droite. 22 39.34 Bien meilleur que le dégagement par 27.21 etc.

» 41.17

Joué en vue d'empêcher le pionnage de 34.29 qui paraît amener la perte du pion pour les blancs par la suite de :

42.37	28.17 et alors si 48.42?
3.8 17.22 12.21	22.26

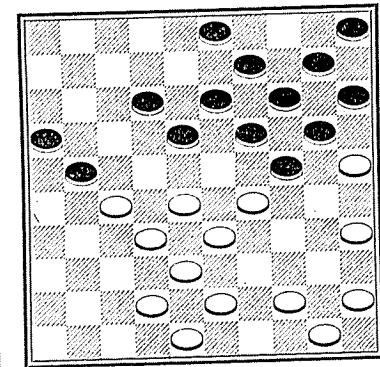
Mais les blancs évitaient la perte du pion en jouant au dernier coup, au lieu de 48.42, 37.31 et si les noirs 21.26? a, 29.23 et 23.3 gag.

	31.26	44.39! b
a. ou si noirs	8.12 12.17 18.23	
29.18	26.37 33.28 48.42 avec	
13.31	9.13 13.18	
avantage pour les blancs.		
b. si 48.42?	29.18 26.37 et si 33.28	
	18.23 13.31 19.23 23.29	
sans crainte de :		

28.22	32.34	35.24
17.28	24.30	20.49 gag.

	Blancs	Noirs
23	34.29	23.34
24	40.29	17.21?

Après le 24^e coup des noirs 17.21



C'est pour éviter la suite de coups signalés plus haut que les noirs ont joué 17.21 qui leur fait perdre le pion. C'est aussi pour menacer de 12.17 gagnant le pion blanc 27 si blancs 42.37?

Le pionnage 34.39 des blancs ne semblait pas aussi avantageux qu'il l'est ici, et dans nombre de positions semblables il amène souvent la perte du pion blanc 27, qu'il est alors impossible de défendre contre les attaques des noirs

25 28.22! 21.26
 sur 3.8, blancs 44.39 et alors 19.23 livrait un coup de dame simple : 21.26 est forcé.

26 44.39 24.30!

Le meilleur pour conserver des chances de rattraper le pion perdu à cause du pion avancé à 22 qui gênera sérieusement les blancs.

Blancs

Noirs

	22:11	27:22	32:21
Si	12:17	16: 7	18:27
29:23	33:2	gag.	26:17
19:28			

50.44 ou 42.37 C. d'attente

Si 3.8

	27:16	32:21	29:23
Si	16:21	18:27	26:17
33:31	gag.		19:28

	27:36	32:21	29:23
Si	26:31	18:27	16:27
33:31	gag.		19:28

27 23.34. Il était moins dangereux de prendre par 35:24 pour éviter les difficultés qui se sont présentées avec le coup du texte.

» 19.23!

12.17 est toujours impossible.

28 43.40 Si 33.28?

12.17 et non 3.8?

28:8	42:31	45:40	38:32
17:37	9:12	26:37	37:28

27.21 29.24 34:21 égalité de pièces
16:27 20:29

» 14.19

	22:11	32:28	29:24
Si	12:17?	16:7	23:21
34:1	gag.		20:29

29 33.28 20.24

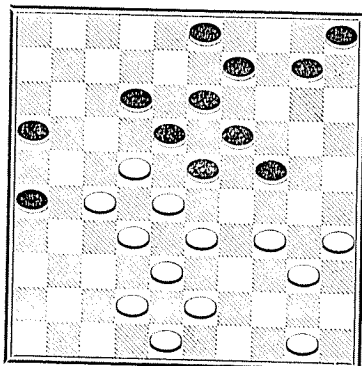
dans le but de rattrapper le pion perdu par 26.31.

	22:11	29:24	27:21
Si	12:17?	16: 7	20:29
32:27	34:1	dame	26:17
23:21			

30	29:20	15:24
31	39:33	10:15

Blancs

Noirs

Après le 31^e coup des blancs 39.33

	27:36	32:21	50.44
Si	26:31	18:27	16:27
33:28	35:30	44:39	38:7 g.
32:23	24:35	35:33	

Coup de passage à dame qui empêchent les noirs de rattraper le pion perdu, ce coup étant impossible faute d'un temps au coup suivant, les noirs ont joué 10.15 à plusieurs fins.

1^{re} Pour rattrapper leur pion par 26.31 si les blancs répondent 13.40.

2^{re} Pour continuer à empêcher soit 43.39 qui perd par 26.31 ou 16.21, soit 42.37 qui perd également, ici comme au coup précédent par 27:16 32:21 33:29

16.21 18:27 23:41 24:42
48:46

26:17 avec gain de 2 pions.

	3 ^{re} Pour rattrapper le pion perdu
si	33:29 28:39 34:30 50.45
par	24:33 9:14 15:20 5:10
42:37	48:42 30:23 40:34

10.15 3.8! a 20.24 23.29

34:23 27.21 1 32.21 égalité

19:17 16:27

Blancs

Noirs

	30:25	27:21	25:20
a si	3.9?	20:24	26:28
35:30	38:29	32:3	

24:33 23:34

avec des chances de gain.

En jouant 3.8 au lieu de 10.15 les noirs ne pouvaient obtenir le même résultat sur 33.29 etc.

4^e Enfin pour forcer 43.40 qui ne permettait plus le coup de passage à dame aboutissant à 7 signalé au commencement de la présente note, faute du coup d'attente nécessaire, à moins de l'exécuter de la façon suivante :

50.45	27:36	32:21	35:30?
26:31	18:27	16:27	24:44
34:30	33:28	43:39	38:7 qui
23:32	32:23	44:33	

faisait perdre les blancs par la suite ci-après : 30:8

19.24 3:1 (avec un pion de plus aux noirs) conséquence de l'avancée obligatoire d'un pion blanc à 30 pendant l'exécution du coup (on voit que 10.14 n'aurait pas permis cette réponse de 19.24, car alors les blancs prenaient par 30:10 au lieu de 30:8.

On verra plus loin quel était le défaut de cette combinaison qui paraît forcer le gain du pion dans toutes les variantes.

32 50.45 26.31?

Si 5.10 ou 15.20, les blancs se dégageaient au coup suivant par 34.29, dégagement en vue duquel leurs coups précédents avaient été joués.

Blancs

Noirs

33	27:36	18:27
34	32:21	16:27

35 34.29! La réponse gagnante qui avait échappé aux noirs. Ces derniers avaient livré intentionnellement le coup allant à 7, pensant qu'il ne pouvait être exécuté autrement que l'indique la note donnée ci-dessus sur le coup 10.15 des noirs.

La réponse de 34.29 ne force pas ce coup, mais permet alors le gain d'un second pion

par 43:20 42:37

si 23.34 15:24

Les noirs ont préféré laisser exécuter le coup; mais la partie est perdue dans les deux cas.

»	»	23:32
36	29:20	15:24
37	33:28	32:23
38	35:30	24:44
39	43:39	44:33
40	38: 7	9:14
41	7. 2	3. 8
42	2. 7	

Si 2.16, noirs 19.23 avec chance de remise

» 5.10

43 7.34 Si 7.16, noirs 19.23 égalité.

» 14.20

44 42.38 Si 34.43 noirs 20.25 et 10.14 avec des chances de remise. Si 34.25, noirs 10.14 empêchant 25.34 ou 43.

»	40 14
45	34.7

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
Si 34.43 43.49		47	16.32
19.23 23.28 menaçant de		48	32.16
28.32 avec quelques chances de		49	16. 2
remise.		50	2.19
»	20.25	Les noirs abandonnent	
46	13.18		

Analystes : M. BONNARD et A. MOLIMARD.

Etudes

Le coup A ci-contre a été fait en jouant par M. Arnoux François le 21 avril 1911 (il recevait deux pions).

Les noirs ont joué 11.17 ? livrant un coup de dame simple par 27.22, 32.21, etc.

Les blancs ont exécuté le coup suivant : 23.20 (N:15:24), 33.30, 33.29, 39.30, 27.22, 32.21, 37.31, 42:2.

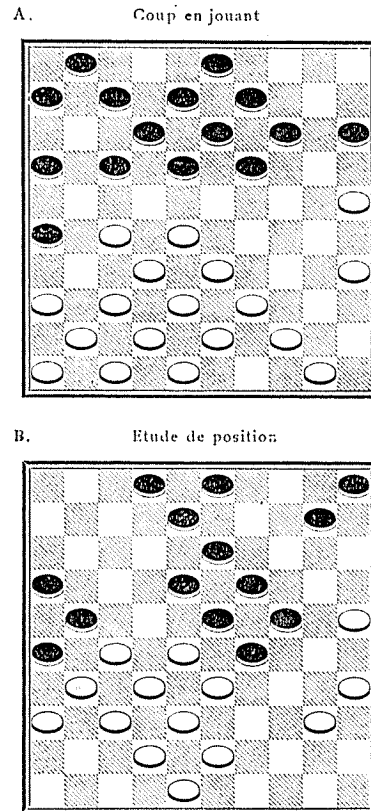
M. Molimard a signalé qu'en supprimant le pion 36, ce dernier coup est seul possible, mais en neuf temps au lieu de huit.

L'étude B est de M. Molimard.

Cette position s'est présentée dans une partie où les noirs ont joué 3.9; les blancs ayant répondu 27.22 et 31.22, M. Molimard a signalé à ce moment que ce pionnage leur faisait perdre le pion par une réponse que nous laissons à nos lecteurs le soin de découvrir.

Observation sur l'étude II de M. M. Bonnard (V: N° 7 d'avril 1911). C'est en réalité au 3^e coup des noirs, 36.41, que ceux-ci laissent échapper la nulle qu'ils pouvaient encore obtenir en jouant 20.25 !

L. R. D.



Nouvelles

FÉDÉRATION.

Nous sommes heureux de relever dans le journal « Le Soleil du Midi », un article signé de notre ami et estimé confrère, *Stéphanus*, dans lequel il expose l'avis de sa région, et même d'autres régions, que le Jeu de Dames ferait un grand pas dans le monde, si toutes les sociétés au lieu de rester isolées dans leurs centres, se groupaient toutes autour du drapeau fédéral. La Hollande l'a compris et nous a devancé, ne restons pas en arrière et faisons comme elle.

Nous félicitons notre confrère de sa conviction d'avenir, conviction qui est nôtre aussi ; car nous pensons comme lui, ce qui nous fait dire : « Dans toutes les actions, comme dans toutes les pensées qui les précèdent, il faut la *petite flamme bleue* de conviction ! ».

Maintenant, nous laissons la parole à notre ami *Stéphanus*.

« Le Jeu de Dames prend de plus en plus de l'extension ; de nouvelles sociétés se sont fondées ou vont se fonder bientôt à Fécamp, à Saint-Florent (Cher), à Dijon, à Tonnay-Charente, au Havre et à Villebois (Ain). Pourquoi n'adhéreraient-elles pas à la F.D.D.F. Et pourquoi aussi les Damiers Français, Picard (Amiens) et Rouennais n'en feraient-ils pas autant ? Cela nous donnerait pour 19 sociétés fédérées plus de 600 membres. Est-il impossible d'arriver à un pareil résultat ? Ce n'est pas notre avis.

Pendant quelques mois, un malentendu a existé entre Paris et la Fédération. Ce malentendu a disparu dès que l'on s'est mieux connu et aujourd'hui nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que l'union et la concorde règnent entre toutes les véritables Sociétés damistes de France.

Nous espérons donc que les Sociétés non fédérées comprendront quel avantage il y a à se grouper et que bientôt la F. D. D. F. comprendra toutes les Sociétés régulièrement constituées, pour le plus grand bien du jeu de dames qui se propagera d'autant plus, que l'on sera plus uni — *Stéphanus* ».

Encore une fois : nos félicitations à notre excellent confrère.

F.-J. B

Informations

Toulouse. — Il y a quelques jours, *Le Village Sénégalais* se trouvait en cette ville et plusieurs amateurs de notre jeu ont tenu à jouer avec l'un d'eux. Les résultats ont été peu satisfaisants pour les Toulousains qui ont presque tous perdu.

Tours. — A l'occasion de l'inauguration de leur nouvelle salle, le *Club du Damier Tourangeau* organise un championnat. Les meilleurs joueurs de la ville s'y rencontreront.

Tonnay-Charente. — Le dimanche 14 mai, M. René Ortigé, a donné au Café du Commerce une séance de parties simultanées et a obtenu le résultat de neuf gagnées et une nulle.

Un tournoi handicap pour le championnat de Tonnay, aura lieu dans le courant de juin. Dix amateurs sont déjà inscrits.

Canada. — *Fall River* : Le 23 avril eut lieu à *New-Bedford* un match de retour entre les damistes de *Fall-River* et de *New-Bedford*. Les *Fall Rivérains* ont remporté la victoire par 6 points à 4.

Montréal : Le 28 avril, belle rencontre entre les clubs damistes *Lacroix et Duvernay*, rencontre qui s'est terminée par l'égalité de 5 à 5.

Cette rencontre est la dernière de la saison entre les clubs damistes de Montréal.

René ORTIGÉ.

Les Damiers

Villebois : Cercle d'Etude. — Dans son assemblée générale du 9 avril dernier, le Cercle d'Etude de Villebois a procédé au renouvellement de son bureau; ont été élus pour un an :

MM. *P. Nodet*, président; *F. Prost*, vice-président;

A. Ringuet, secrétaire; *J. Nicolas*, trésorier.

A. Babo, conseiller administratif, directeur des damistes et correspondant du "Damier Universel".

Après la nomination du bureau, *M. Nicolas*, trésorier, donne lecture du compte-rendu financier pour l'année 1911. Ce compte-rendu est accepté sans observation et sans critique.

L'avoir net pour l'année 1911 est de : 127 fr. 75.

Il est décidé en outre que le Cercle sera fermé à partir du 16 avril 1911 (excepté les dimanches) jusqu'au premier novembre.

En ce qui concerne la Fédération, la question sera proposée par *M. Babo* à la réouverture du Cercle.

M. P. Nodet, président, remercie tous les membres du Cercle de l'honneur qu'ils lui ont fait en le plaçant à la présidence en remplacement de *M. F. Prost*, démissionnaire pour cause personnelle.

La soirée s'est terminée par une petite collation offerte par le président; puis après avoir sablé quelques coupes de champagne, toujours offertes par le président, on s'est séparé tous très heureux de cette réunion où la cordialité n'a cessé de régner.

A. BABO, à Villebois (Ain).

Grenoble. — Nous espérons qu'il est encore temps de se décider pour assister au Concours International du "Damier Grenoblois".

Consulter le numéro huit du 1^{er} Mai 1911 du "D. Universel" pour les conditions et exécution.

Réunion générale le dimanche matin 4 juin, pour commencer à 10 heures, café Belle, 2, Hôtel de la Cité, siège du D. G.

Valence. — Les résultats du concours du 9 avril pour le championnat sont les suivants : 1^{er} *M. Marcel Bonnard*; 2^e *M. Molimard*; 3^e *M. H. Dentrour*, tous les trois du D. Lyonnais.

Lyon. — Le Damier Lyonnais a donné son premier concours trimestriel handicap le 7 mai; résultats : 1^{er} *M. Demaison*, 4 points; 2^e *M. Pignat*, 4 p. (une partie de déclassement a été faite); 3^e *M. Marcel Bonnard*, 3 p. 1/2; 4^e *M. A. Molimard*, 3 p.; 5^e *M. Mérias*, 3 p.; etc. etc.

Belle et bonne journée de camaraderie.

Il est assez difficile de bien régler un handicap, la science ne se pèse pas; aussi, il ne faut pas s'étonner de certains succès, surtout si on tient compte que nous tirons les cartes au sort et que notre concours ne doit durer qu'une demi-journée. Dans tous les cas, tels qu'ils sont, ces concours servent à l'instruction individuelle de la collectivité, tant pour les forts dans l'attention forcée du rendement, que pour les faibles qui s'appliquent dans les évolutions de leurs pièces combattantes.

Cannes. — *M. Giraud* de la Société "Les Résolus" (Damier Niçois) avait organisé un concours qui a eu lieu le 21 mai dernier.

Résultats : 1^{er} *M. J. Rimbaud*; 2^e *ex-aequo* MM. *Baud* et *Giraud*; 4^e *M. Cros*; 5^e *M. Framoussi*.

La lutte a été acharnée entre les trois premiers.

L. R. D

Problèmes et Solutions

1^{er} Problèmes : Nous devons par respect pour les énoncés des problémistes reproduire exactement leurs dires, lesquels problémistes sont seuls responsables de ce qu'ils avancent.

Quelques-uns de nos abonnés nous ont fait remarquer que bien souvent, dans les problèmes publiés un peu partout, on accuse des coups *faits en jouant*, qui ont des ressemblances frappantes avec d'autres compositions, anciennes ou modernes; ou bien encore sont marqués au coin d'une fantaisie habilement dissimulée.

Que faire à cela?

Nous répondons à nouveau que nous ne pouvons pas nier les énoncés présentés; la seule chose que nous consentons à faire, c'est d'insérer les observations faites et signées des personnes constatant les faits précités et pouvant les prouver.

2^e Solutions : De même, nous sommes obligés (nous l'avons dit antérieurement) de donner les solutions telles que nous les recevons, à moins d'être reconnues inexactes; corriger les fautes ou les relater

Seulement nous ont occasionné quelquefois des observations toujours imméritées, car notre but n'avait aucune autre pensée que l'expression de l'exacte vérité dans leurs démonstrations.

Conclusion : Nous prions donc Messieurs les problémistes de vouloir bien nous envoyer à l'avenir leurs compositions bien posées, revues avec soin, d'une rigoureuse certitude et surtout d'une facture très naturelle utile au développement de la science du Jeu de Dames.

Quant à Messieurs les solutionnistes, nous les prions également de nous adresser des solutions claires, nettes, aux chiffres bien faits, que les coups des blancs et les réponses des noirs soient exactement les uns sous les autres, etc., etc.

Nous demandons les réponses des blancs et des noirs, parce que cette méthode nous épargne un travail extrêmement fatigant et laborieux à l'excès et malheureusement entraînant avec lui, tout un cortège d'erreurs.

Nous terminons en vous disant à tous : Une bonne méthode pour les uns comme pour les autres donne des résultats heureux pour tout le monde.

F. J. BOLZÉ.

Défi : Monsieur A. Gaultier, président du Damier Florentais, siège social, café de l'Europe, à Saint-Florent (Cher), nous prie d'insérer qu'il accepte tous défis de problèmes à solutionner.

Solutions. — Mois de Mai 1911

N° 161 A. Bl : 48.42 (N. 21.27 convenu) 37.32, 32:3 g. C. ord. à deux temps, finale coup de dame sur prise forcée.

N° 162 A. Bl : 28.22, (N. 17:39 ou perdu) 40.33, 31.27, 29.24, 48.43 30.24, 23:4 g. C. ord. par prise forcée et temps de repos, envoi à dame, finale coup de dame par prise de dame sur pion d'appui-trébuchet.

N° 163 A. Bl : 32.28, 42.37, 34.29, 43.38, 40:20 g. C. ord. à coup à ressort, finale raffe et passage à dame.

N° 164 A. Bl : 28.23, 30:10, 33.22, 26.21, 31.33 C. Q. F. D.

N° 165 A. 22.17 40:20 17.11 27.21 32:23 C. Q. F. D.

23:34 13:24 6:17 a 46:27

27.21 28.22 32:1 g.

a Si 46.7 26:17 ad Lib

N° 166 A. Bl : 48.43, 44.37, 33.30, 44.39, 46.41, g. C. ord. Enfermé original comme finale.

On trouvé : les douze problèmes d'avril MM. J. Puthod (Genève) et le Petit V* du Perron.

Les onze : MM. Lucet (Bourg-les-V.) et A. Babo (Villebois) moins 153.

Les dix : M. Marius Charly (St-Etienne, tous moins 151 et 153).

Les neuf : M. Hugon (Aouste, tous moins 153, 157, 159).

Les quatre : M. X. Y. (162, 163, 165, 166).

Rappel : M. J. Rimbaud, de Nice, a trouvé les N°s 142 à 143 du N° 6 de Mars : omission réparée.

Hollande

Nous avons reçu de Hollande pour être insérées au « Damier Universel », les dix parties du match exécuté à Utrecht en avril dernier, entre MM. Hoogland et Weiss.

Nous les ferons donc analyser et les publieront aussitôt que ce grand travail sera fait, nous voulons dire, au fur et à mesure.

D'autre part, on nous prie de faire la rectification suivante : c'est à la 8^e partie et non à la 3^e, que M. Hoogland avait la partie facile pour le gain.

Bibliographie

On trouve au « Damier Universel »

L. BARTELING, Traité en deux volumes (Ouvrage d'étude, recommandé).....	franco 5 fr. 50
Théorie du Damier, Trois Dames contre Une (F.-J. BOLZÉ, brochure).....	» 1 fr. 50
Règlement du Jeu de Dames, 1907, L. D. L.....	» 0 fr. 50
Le Damier Universel, 1 ^{re} année, les 12 numéros....	» 5 fr. »
(Journal du Jeu de Dames et de la Fédération).	
Cartes postales du D.U. (avec un diagramme), franco le cent, 2 fr. 50	
Diagrammes pour recueils ou problèmes :	

Sur feuille simple à 6 diag. : le mille diag.....	» 2 fr. 50
» » » le cent »	» 0 fr. 35
» double à 24 diag. : le mille »	» 1 fr. 75
» » » le cent »	» 0 fr. 25